CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88458** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE 04/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2009

Raison sociale : LE GOFF BOIS TRAITEMENTS RENOVATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 40 000

11 RUE ALBERT STEPHAN
29000 QUIMPER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 518 516 000 RCS

Siret : 518 516 000 00040

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés : 5044508

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 84484

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 84484

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/10/2025

Téléphone : 02 98 91 10 29 **Fax :** 02 98 91 18 78

Portable : 06 69 62 18 04

Responsabilité légale :
LHP (509 103 552) / PERNEZ WILFRID PRÉSIDENT / PERNEZ WILFRIED PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@btr29.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 563 211 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	27/11/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		08/12/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E88458** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE **04/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2009
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 518 516 000 RCS

Siret : **518 516 000 00040**
Code NACE : 1610B
Numéro caisse de congés payés : 5044508
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 84484
Assurance Responsabilité Civile :
QBE 84484

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/10/2025

Raison sociale : **LE GOFF BOIS TRAITEMENTS RENOVATION**

11 RUE ALBERT STEPHAN
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 91 10 29 **Fax :** 02 98 91 18 78
Portable : 06 69 62 18 04

Site Internet :
E-mail : contact@btr29.com

Responsabilité légale :
LHP (509 103 552) / PERNEZ WILFRID PRÉSIDENT / PERNEZ WILFRIED PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/11/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	14/04/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.